



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 4 septembre 2025

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 4 septembre 2025, en présence de :

- ◆ M. Guillaume CHOISY, président ;
- ◆ M. Yoann COPARD, membre associé ;
- ◆ M. Noël JOUTEUR, membre ;
- ◆ M. Christophe MINIER, membre associé ;
- ◆ M. Arnaud ZIMMERMANN, membre.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 27 mai 2025 portant délégation en application de l'article 18 du décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer sur les dossiers suivants :

- 6039 - Elaboration du zonage d'assainissement des eaux usées du syndicat d'assainissement de l'agglomération granvillaise (50), décision après examen au cas par cas à échéance du 29 septembre 2025 dont la délégation est attribuée à M. Arnaud ZIMMERMANN
- 6018 - Elaboration du PCAET de Flers Agglo (50), avis sur plan/programme à échéance du 15 octobre 2025 dont la délégation est attribuée à M. Noël JOUTEUR

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
le président

Signé

Guillaume CHOISY